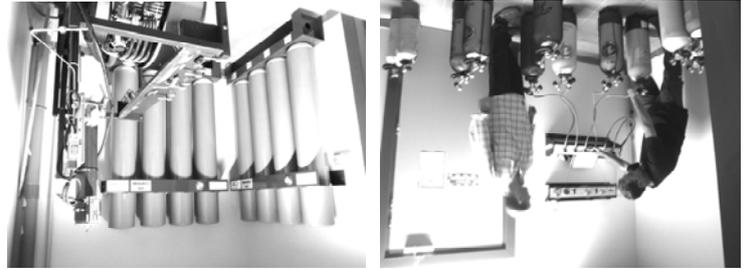


Pardons les habitude anciennes :

Nous n'avons pas le choix, la taille et le coût de la piscine ont changés, la responsabilité du club et de tous ces membres est bien évidemment engagée. Ne pardons pas l'accès à une telle installation.

Les charlots sont arrivés (après quelques aventures...) pour notre bonne santé et confort musculaire et dorsal. Congus au sein du Comité Directeur avec Michel et Laurent, ils ont été fabriqués par Laurent cet été. Galvanisés grâce à Dany, ils sont au local. La maintenance du matériel est désormais limitée, pour le plus grand bien des plongeurs, et des gonfleurs. Il manque encore le banc pour que l'équipement ne sollicite plus du tout notre dos. Merci à tous.

Et dès mercredi 16 et à quelques heures de la fin du chantier il y avait trois gonfleurs qualifiés et tous les blocs pleins. N'hésitez pas à demander une visite; mais respectez les limitations d'accès en exploitation, elles sont réglementaires et préservent notre



Gonflage : La station de gonflage a totalement changé, plus chère et plus complexe, elle mérite notre respect. Grâce aux nouvelles possibilités apportées par le nombre, le volume et la séparation des tampons en deux groupes, elle nous permet de gonfler plus de blocs, et plus vite. Les gonfleurs sont en formation au fur et à mesure de leur passage au local. Le Président reste seul responsable de l'exploitation de la station.



Le contrat d'achat de la Gravière du Fort est chez le Notaire, signature imminente !

Retour : de même on rend le matériel et on quitte l'aire de stationnement temporaire réservée au chargement du matériel.

- Sortie des véhicules
- Regroupement en parking public, ou sur le quai Albrecht le long du Collège. (covoiturage et parking de véhicules)
Pas de départ sans consigne du DP !

Plongée **Dimanche**
8h30 : franchissement portail (et pas avant, on attend la cloche)
8h30 - 9h
- Prise en charge du matériel

Accès local :
Accès par un Portail avant la piscine, portail à code vers la zone de chargement (qui n'est pas un parking) on prend le matériel, et on laisse la place.
Accès par un demi portail pour préserver les voitures du plot central trop haut.

Plongée Extérieures

Dates	Evénements
11 octobre 2009	10 km (et 5 km) de Sélestat, course et tenue des barrières
24 octobre 2009	Travaux à Sermersheim
7 et 8 novembre 2009	Sortie Club Belgique
7 et 8 novembre 2009	Stage Initial Initiateur
9 janvier 2010	Colloque du CODEP67 : "le risque en plongée"
30 janvier 2010	AG CODEP67 conviviale et ouverte à tous
13 juin 2010	Examen Initiateurs

Créneaux d'activités

Nouveaux créneaux, nouveaux jours, nouveaux horaires...

Créneaux piscines V.2

- **Lundi : 19h - 20h**
Nage avec Palmes Jeunes prioritaires (3 lignes)
- **Lundi : 20h - 21h**
Entraînement, nage et compétition, nage libre possible selon la charge à venir
- **Mercredi : 20h - 22h30**
Niveau 1 / Apnée / Nage encadrée (19h - 22h30 négocié en l'absence du CAKCIS)
- **Jeudi : 19h - 20h**
Nage avec Palmes Jeunes prioritaires (3 lignes)
- **Jeudi : 20h - 22h30**
Entraînement, nage et compétition, nage libre possible selon la charge à venir

Procédures

- **Entrée :** 19h-19h30 par l'entrée du public, vestiaires collectifs (les vestiaires publics sont ensuite fermés, ne les utilisez pas)
- ensuite (20h le Lundi ou le Jeudi) : se présenter à la porte latérale, et sonner, un flash alerte le bassin, un membre vient ouvrir à suivre....
- **Sortie :** par la porte latérale en bout des vestiaires associations.

Nous restons sous la responsabilité du club, d'un E1 minimum, pas de nage donc sans. Et nous ne faisons pas d'apnée seul... c'est tellement évident que c'est surprenant de le constater encore cette semaine....

Le petit canali de la rentrée



10 km de Sélestat - 11 octobre
Une petite douzaine de commissaires de course aux barrières, et une dizaine de coureurs, le CPS a répondu présent.

Nos bons rapports avec la Mairie sont à conserver, et il n'y aura pas de plongée.

Certificats médicaux ATTENTION

Contrairement à votre licence et assurance qui reste valables jusqu'au 31 décembre, votre certificat médical indispensable n'est valable qu'un an, attention donc à ne pas dépasser la date de signature l'an passé, et de ne pas mettre en difficulté les Directeurs de Plongée et le Club chargés réglementairement de ces contrôles qu'ils réalisent tout au long de l'année. Vérifiez ou consultez les.

Félicitons Florence PLOETZLE pour son nouveau record de France en slalom sans repère :

6 min 45 avec carreau (contre 7 min 25 avec carreau précédemment)

O r i e n t a t i o n subaquatique ?...
Slalom ?.... Nous avons des champions et des entraîneurs au club, n'hésitez pas à leur demander des renseignements sur cette activité.